

Groupe Local de Solidarités- GLS Issy les Moulineaux- 10^{ème} circonscription.

> Réponse Thomas PUIJALON - Candidat PS

Madame,

Je vous remercie de la confiance dont vous faites preuve en m'interrogeant sur les politiques que je soutiendrai à l'Assemblée nationale, en matière de Logement.

Je veux d'abord vous dire tout mon regret de ne pas avoir de Ministre dont le portefeuille affiche clairement le "Logement", alors que nous savons tous combien cette question demeure une priorité source d'inquiétude, d'attentes et de colère.

Concernant vos quatre propositions, je vous indique que je les ai examinées avec attention et puis vous affirmer qu'elles rencontrent toutes mon assentiment. Elu député, je me tiendrai à votre disposition pour travailler ensemble à les faire voter dans le cadre d'une Proposition de loi ou sous forme d'amendement dans le cadre d'un projet de loi. Je reste sur ce point conforme à la méthode de démocratie collaborative que je défends depuis le début de ma campagne : rien ne peut se faire sans mobiliser les citoyens et les acteurs locaux, il faut écrire la loi autant dans la circonscription que dans l'hémicycle du Palais Bourbon.

J'ajoute que la 10^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine est un territoire très dense qui ne permet pas à tous ses habitants de se loger dignement ou de se construire un parcours résidentiel durable et adapté à ses ressources. Aucune de nos villes n'est en conformité avec les obligations de la loi SRU. Nos villes comportent près de 80% de leur population éligible au logement social. Le parc est insuffisant. Les efforts faits sont inégalement répartis.

Je veux donc encourager une production de logements sur notre territoire, pour réaliser les objectifs de la loi SRU avec un minimum de 25% de logements sociaux. Il faut engager une démarche pour que les logements construits ne soient pas exclusivement du PLS ou du logement étudiant, comme c'est le cas aujourd'hui.

En tant que député, je publierai annuellement les pénalités que nos villes préfèrent payer plutôt que se mettre en conformité avec la loi. Il faudra encourager la mutation des bureaux vides pour parvenir à ces objectifs.

Avec ma suppléante, je prône la conservation du patrimoine diffus des communes pour servir de relogement d'urgence afin d'éviter des parcours par le 115 et des situations invivables pour des enfants contraints de se lever à 4h du matin pour être scolarisés.

Il faudra enfin sans doute graver dans la loi l'obligation de mettre en place des commissions d'attribution de logement transparentes, pluralistes et fixant de véritables critères d'attribution. Je suis convaincu enfin que les collectivités doivent prendre à bras le corps la question d'un parcours résidentiel en logement social tenant compte de l'évolution du

nombre de membres composant les foyers, afin de ne plus priver des familles de possibilités d'appartements répondant à leurs besoin.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Thomas PUIJALON

Candidat PS sur la 10ème circonscription des Hauts-de-Seine.